

S.N.C A. BAROUKH

CAPITAL SOCIAL : 54 881,65 EUROS

SIEGE SOCIAL : 7-9 Rue Pelée, 75011 PARIS

R.C.S. : 393396635

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 juin 2023

Les associés de la **S.N.C A. BAROUKH** au capital de **54 881,65 EUROS** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social.

La séance est ouverte sous la présidence de **Monsieur Albert AMAR**

SONT PRESENTS :

La société INFORMATIQUE ET GESTION FRANCE	52 PARTS
La société FRANZ LISZT HOTELLERIE	3548 PARTS
Monsieur Albert AMAR	0 PARTS

Soit au Total	3600 PARTS
----------------------	-------------------

Sur les 3600 PARTS représentant le capital social.

Le **Gérant** dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Il rappelle que les comptes de résultats, les annexes, le rapport de gestion les rapports spéciaux et le texte des résolutions proposées ont été tenu à la disposition des associés plus de quinze jours avant la présente Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le **Gérant** prend acte de la régularisation par chacun des associés du non-respect formel du délai de convocation de la présente Assemblée, réunie à ce jour en raison de l'urgence invoquée par les parties.

Le Président déclare que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du gérant sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Approbation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Quitus au gérant,
- Rapport spécial sur les conventions règlementées régies par l'article L 223-19 du code du commerce.
- Approbation desdites conventions,
- Distribution de dividendes,
- Questions diverses.

Puis, lecture est donnée des, rapports suivants :

- Rapport de gestion du **Gérant**, exposant la situation de son activité et les progrès réalisés, les difficultés rencontrées, son évolution prévisible et les perspectives d'avenir, ainsi que les événements survenus depuis la clôture de l'exercice.
- Rapport spécial sur les conventions réglementées régies par l'article L 223-19 du code du commerce.

Diverses observations sont échangées, le **Gérant** fournit les précisions qui lui sont demandées.

Personne ne demandant plus la parole, le **Gérant** met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne acte à la gérance de ce que les dispositions des statuts, tant la convocation de l'Assemblée que la communication des comptes sociaux, ont bien été respectées et, notamment, de la mise à la disposition des associés pendant les quinze jours qui ont précédé l'Assemblée des comptes annuels soumis à son approbation.

Le **Gérant** prend acte de la régularisation par chacun des associés du non-respect formel du délai de convocation à la présente Assemblée, réunie à ce jour en raison de l'urgence invoquée par les parties.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport général du gérant, ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 approuve lesdits rapports et comptes tels qu'ils lui ont été présentés et donne à la gérance quitus de sa gestion.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposés par la gérance à savoir :

Report à nouveau avant affectation :	114 505 €
Résultat de l'exercice	255 181 €
TOTAL A AFFECTER :	369 686 €

AFFECTATIONS

A la réserve légale :	
Aux dividendes à distribuer (Acomptes inclus) :	NEANT
Au report à nouveau :	369 686 €
TOTAL AFFECTE :	369 686 €

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions règlementées régies par l'article L 223-19 du code du commerce, déclare approuver les conventions qui y sont énoncées.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

L'Assemblée des Associés prend acte que les dividendes distribués au cours des trois exercices précédents sont les suivants :

2021 :	NEANT
2020 :	NEANT
2019 :	NEANT

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie certifiée de la présente Assemblée pour effectuer tous dépôts prévus par les dispositions légales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par les associés.

Noms

La société INFORMATIQUE ET GESTION France
représentée par Monsieur AMAR Albert

La société FRANZ LISZT HOTELLERIE
représentée par Monsieur AMAR Albert

Monsieur Albert AMAR

Signatures

DocuSigned by:
AMAR Albert
BD70A1F07DEF4E7...

DocuSigned by:
AMAR Albert
BD70A1F07DEF4E7...

DocuSigned by:
AMAR Albert
BD70A1F07DEF4E7...

S.N.C A. BAROUKH

CAPITAL SOCIAL : 54 881,65 EUROS

SIEGE SOCIAL : 7-9 Rue Pelée, 75011 PARIS

R.C.S. : 393396635

RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 30 JUIN 2023

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice, soumis à votre approbation (bilan, compte de résultats et annexe).

Pour votre information, nous vous avons adressé, avec le présent rapport, les documents suivants prescrits par la Loi,

Rapport de gestion du Gérant et rapport spéciale sur les conventions règlementées régies par l'article L223-19 du code du commerce,
Texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée,
Inventaire et comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) au 31 décembre 2022

L'inventaire a été mis à votre disposition au siège social, dans les conditions et délais légaux.
Les comptes annuels qui vous sont présentés comprennent le bilan le compte de résultats et l'annexe.

I - COMPTE-RENDU DE LA GESTION DU GERANT, AINSI QUE DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE

Notre Chiffre d'affaires hors taxes, y compris nos produits accessoires, s'est élevé à :	395 829 €
Notre production stockée s'est élevée à :	
Notre production immobilisée s'est élevée à :	
Les subventions d'exploitations sont de :	
Les achats hors taxes, pour les marchandises, se sont élevés à :	
La variation de stock de marchandises s'élève à :	
Les Achats de Matières premières et autres approvisionnements sont de :	
La variation des stocks de matière premières est de :	
Le prix de revient des marchandises consommées s'est élevé à :	
L'ensemble donne une marge brute de :	395 829 €

Après imputation des frais généraux, qui se ventilent comme suit :

Autres achats et charges externes :	139 772 €
Impôts et taxes :	3 315 €
Salaires :	
Charges sociales :	
Dotations aux amortissements :	
Dotations provisions sur actif :	
Autres charges :	321 €

Et, après addition des :

Reprises sur amortissements et provisions :	
Des autres produits :	3 766 €
Le résultat d'exploitation est de :	256 187 €

Après imputation

des produits financiers :	
des charges financières :	1 006 €
des produits exceptionnels :	
des charges exceptionnelles :	
de l'impôt sur les bénéfices :	
Le résultat net est de :	255 181 €

AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter les résultats de la façon suivante :

Report à nouveau avant affectation :	114 505 €
Résultat de l'exercice	255 181 €
TOTAL A AFFECTER :	369 686 €

AFFECTATIONS

A la réserve légale :	
Aux dividendes à distribuer (Acomptes inclus) :	NEANT
Au report à nouveau :	369 686 €
TOTAL AFFECTE :	369 686 €



FRAIS GENERAUX

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscale.

DIVIDENDES

Nous vous signalons qu'au cours des trois exercices précédents les dividendes suivants ont été distribués :

2021 :	NEANT
2020 :	NEANT
2019 :	NEANT

PRISE DE PARTICIPATION

Nous n'avons à vous signaler aucune prise de participation dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française, ni aucune acquisition de plus de la moitié du capital social d'une telle société au cours de l'exercice écoulé.

II - RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE

- . Rapport de gestion du gérant sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- . Approbation de ces comptes et rapports,
- . Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- . Quitus au gérant
- . Rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la Loi du 24 Juillet 1966
- . Approbation desdites conventions
- . Distribution des dividendes
- . Questions diverses

Les résolutions que nous vous soumettons correspondent à nos propositions.

Nous espérons qu'elles auront votre agrément.

Compte tenu de nos explications et des documents qui vous sont présentés, nous vous demandons de bien vouloir approuver les décisions de votre gérant, les comptes et les résolutions qui vous sont proposées, donner quitus au gérant et lui fournir, grâce à votre collaboration, les moyens de continuer son action et ce dans l'intérêt de la société.

Le Gérant.

DocuSigned by:
AMAR Albert
 BD70A1F07DEF4E7...

S.N.C A. BAROUKH

**RAPPORT SPECIAL DU GERANT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
STATUANT SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

RAPPORT SPECIAL DU GERANT SUR LES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 50 DE LA LOI DU 24 JUILLET 1966.

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la Loi du 24 Juillet 1966, soumises à votre approbation.

Conventions conclues au cours de cet exercice :

Aucune convention n'a été conclue.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver lesdites conventions.

Le Gérant,

DocuSigned by:
AMAR Albert
BD70A1F07DEF4E7...

S.N.C A. BAROUKH

CAPITAL SOCIAL : 54 881,65 EUROS

SIEGE SOCIAL : 7-9 Rue Pelée, 75011 PARIS

R.C.S. : 393396635

Paris le 29/10/2023
Greffe du tribunal de commerce de Paris
1 Quai de la Corse, 75004 Paris, France

- OBJET : Dépôts des comptes Annuel 31 décembre 2022,
Société : **S.N.C A. BAROUKH**
RCS : **393396635**

Mesdames, Messieurs,

Veillez trouver ci-joint le dépôt des comptes de notre société ainsi que la preuve du virement des frais de Greffe.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Gérant.

DocuSigned by:
AMAR Albert
BD70A1F07DEF4E7...

Imprimé 2050 du 05/05/2023

2050 - BILAN ACTIF

Formulaire néant

		N		
		Brut	Amortissements, provisions	Net
Capital souscrit non appelé	(I) AA			
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	AB		AC	
Frais de développement	CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
Fonds commercial(1)	AH		AI	
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
Immobilisations corporelles				
Terrains	AN	43 703	AO	43 703
Constructions	AP	1 338 640	AQ	1 338 640
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
Autres immobilisations corporelles	AT	590 542	AU	589 672
Immobilisations en cours	AV		AW	
Avances et acomptes	AX		AY	
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
Autres participations	CU	100	CV	100
Créances rattachées à des participations	BB	370 000	BC	370 000
Autres titres immobilisés	BD		BE	
Prêts	BF		BG	
Autres immobilisations financières	BH		BI	
TOTAL	(II) BJ	2 342 986	BK	1 928 311
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
En cours de production de biens	BN		BO	
En cours de production de services	BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
Marchandises	BT		BU	
Avances et acomptes versés sur commande	BV		BW	
Créances				
Clients et comptes rattachés(3)	BX		BY	
Autres créances(3)	BZ	78 405	CA	78 405
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
Divers				
Valeurs mobilières de placement	CD		CE	
dont actions propres				
Disponibilités	CF	446 694	CG	446 694
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Charges constatées d'avance(3)	CH		CI	

TOTAL				(III)	CJ	525 099		CK		525 099
Frais d'émission d'emprunts à étaler				(IV)	CW					
Primes de remboursement des obligations				(V)	CM					
Écarts de conversion actif				(VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL				(I à VI)	CO	2 868 085		1A	1 928 311	939 774
Renvois	(1) dont droit au bail		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP				(3) part à plus d'un an	CR	

Imprimé 2051 du 05/05/2023

2051 - BILAN - PASSIF avant répartition								
Formulaire néant								
Capitaux propres					Exercice N			
Capital social ou individuel (1)			(Dont versé		)	DA	54 882	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...						DB		
Ecarts de réévaluation (2)			(dont écart d'équivalence	EK		)	DC	
Réserve légale (3)						DD		
Réserves statutaires ou contractuelles						DE		
Réserves réglementées (3)			(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1		)	DF	
Autres réserves			(Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants	EJ		)	DG	
Report à nouveau						DH	114 505	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)						DI	255 181	
Subventions d'investissement						DJ		
Provisions réglementées						DK		
TOTAL (I)						DL	424 568	
Autres fonds propres								
Produit des émissions de titres participatifs						DM		
Avances conditionnées						DN		
TOTAL (II)						DO		
Provisions pour risques et charges								
Provisions pour risques						DP		
Provisions pour charges						DQ		
TOTAL (III)						DR		
Dettes (4)								
Emprunts obligataires convertibles						DS		
Autres emprunts obligataires						DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)						DU	162 551	
Emprunts et dettes financières divers			(Dont emprunts participatifs	EI		)	DV	231 440
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés						DX	120 211	
Dettes fiscales et sociales						DY	1 004	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						DZ		
Autres dettes						EA		
Compte régul.								
Produits constatés d'avance (4)						EB		
TOTAL (IV)						EC	515 206	
Écarts de conversion passif						(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)						EE	939 774	
Renvois								
(1) Écart de réévaluation incorporé au capital						1B		
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)					1C		
	Écart de réévaluation libre					1D		
	Réserve de réévaluation (1976)					1E		
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme						EF		

(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	515 206
(5) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

Imprimé 2052 du 05/05/2023

2052 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Formulaire néant

Produits d'exploitation		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
Ventes de marchandises		FA		FB		FC	
Production vendue	biens	FD		FE		FF	
	services	FG	395 829	FH		FI	395 829
Chiffres d'affaires nets		FJ	395 829	FK		FL	395 829
Production stockée						FM	
Production immobilisée						FN	
Subventions d'exploitation						FO	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges						FP	
Autres produits (1) (11)						FQ	3 766
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	399 595
Charges d'exploitation							
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS	
Variation de stock (marchandises)						FT	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)						FW	139 772
Impôts, taxes et versements assimilés						FX	3 315
Salaires et traitements						FY	
Charges sociales (10)						FZ	
Dotations d'exploitation	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements				GA	
		- dotations aux provisions				GB	
	Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
Autres charges						GE	321
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	143 407
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	256 188
Opérations en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						GH	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						GI	
Produits financiers							
Produits financiers de participations (5)						GJ	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
Différences positives de change						GN	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
Total des produits financiers (V)						GP	
Charges financières							
Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ	
Intérêts et charges assimilées (6)						GR	1 007
Différences négatives de change						GS	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	

Total des charges financières (VI)	GU	1 007
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	GV	-1 007
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	GW	255 181

Imprimé 2053 du 05/05/2023

2053 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)									
								Formulaire néant	
								Exercice N	
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion						HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital						HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)						HD		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)						HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital						HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)						HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)								HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise						(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices						(X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)							HL	399 595	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)							HM	144 414	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)							HN	255 181	
Renvois									
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme						HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières						HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)						1G		
(3)	Dont crédit-bail mobilier						HP		
	Dont crédit-bail immobilier						HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)						1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées						1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées						1K		
(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)						HX		
(6 ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)						RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)						RD		
(9)	Dont transferts de charges						A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)						A2		
	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS)						A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)						A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)						A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles:								
	facultatives		A6		obligatoires		A9		
	dont cotisations facultatives Madelin						A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)					Exercice N			
						Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs					Exercice N			
						Charges antérieures		Produits antérieurs	